

MICHEL NADOT EN INTERVIEW

«La discipline infirmière est certes en faveur des patients et de leur entourage, mais pas seulement!»

Eminent historien et épistémologue des sciences infirmières, auteur d'un récent ouvrage sur la discipline infirmière, Michel Nadot évoque l'origine, la portée et la valeur de la pensée infirmière.

Soins infirmiers: Les premières pratiques avancées infirmières datent de la fin du XVIIIe siècle. Racontez-nous!

Michel Nadot: Dès la naissance de la clinique et l'engagement du médecin par l'hôpital à la fin du XVIIIe siècle, nous savons que les soignants pouvaient avoir déjà un élargissement de leur fonction. À l'Hôpital de Fribourg par exemple, ils sont obligés dès le 22 mars 1778 de «participer à la visite médicale». Et le 22 décembre 1795, la gardienne de l'hôpital de Romont est autorisée à préparer et distribuer les remèdes prescrits par le médecin et à surveiller leurs effets.

Vous relevez que le combat pour la visibilité infirmière est étroitement lié à la lutte féministe. Pouvez-vous expliciter?

Les compétences des femmes dans la gestion du lieu de vie d'une famille (maison, ménage, domaine, habitat, communauté) ne sont pas reconnues sur le plan scientifique et économique. C'est pourtant pour ces compétences qu'elles se faisaient engager à l'hôpital durant la période profane du savoir, avant 1859.

Et la dimension politique de l'activité scientifique?

Le champ de la formation et de la recherche en sciences infirmières est principalement concerné par la politique, par exemple avec la création des Hautes écoles, l'attribution de fonds de recherche par le Fonds national, les messages parlementaires. Une loi est révélatrice de cette dimension, voyez la loi fédérale suisse de 2016 sur les professions de santé, elle ne mentionne pas de compétences scientifiques particulières pour les infirmières.

Quels garde-fous instaurer lorsque les disciplines médicale et infirmière travaillent côte à côte en faveur des patients?

Attention, le «côte à côte» est asymétrique. Traditionnellement, la discipline médicale est en faveur des patients. Mais pour la discipline infirmière, c'est plus complexe: elle est certes en faveur des patients et de leur entourage, mais pas seulement! Les infirmières rendent aussi service aux institutions et au système de santé en assurant leur fonctionnement, et au corps médical dans une double fonction. Cela explique la complexité de leur mission. Un garde-fou est de bien rester dans son champ de pensée. Disciplines infirmière et médicale sont complémentaires et non hiérarchisées ou interchan-

geables. Les sciences médicales se réfèrent à l'ordre de la nature en science, les sciences infirmières à l'ordre humain et aux sciences sociales. Évitez de tout mélanger et ne gaspillons pas notre énergie.

A quel moment apparaît la discipline infirmière en Suisse?

Elle ne surgit pas de manière spontanée à un moment «T». Après une longue germination souterraine du savoir, des indices emblématiques de langage apparaissent progressivement autour des années 1980. Et après des années de controverses avec la Croix-Rouge suisse sur les niveaux de formation requis, la législation cantonale légitime en 1994 les premières formations ES en Suisse romande, qui deviendront enfin HES en 2002. Comme pour toute discipline, les sciences infirmières réclament en effet des formations de niveau universitaire.

Fin mars 2020, le Parlement a reconnu l'autonomie infirmière. Qu'est-ce que cela vous inspire?

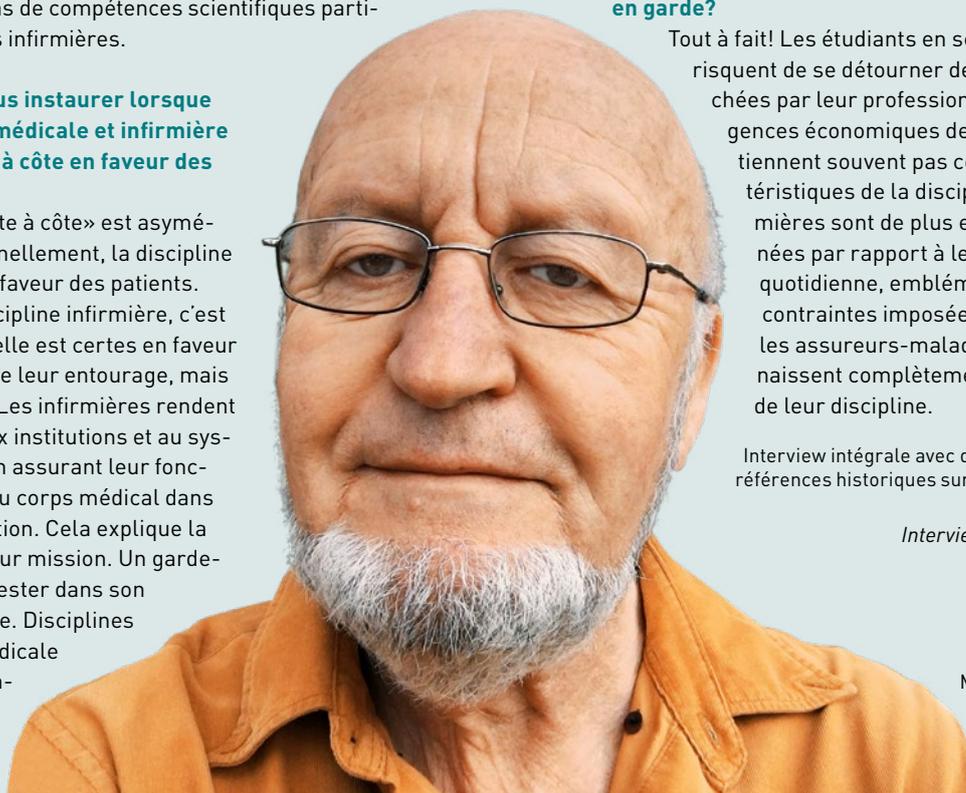
Il s'agit d'un pas en avant si on parle bien d'autonomie de pensée. Il était inacceptable que les soins de base, soit ceux qui sont l'assise de la discipline infirmière, requièrent une prescription médicale pour être financés par l'assurance-maladie. L'autonomie infirmière, c'est penser son propre savoir produit par la recherche scientifique en vue d'orienter ses pratiques.

La question qui clôt votre article est-elle une mise en garde?

Tout à fait! Les étudiants en sciences infirmières risquent de se détourner des grandeurs affichées par leur profession face aux exigences économiques de la santé qui ne tiennent souvent pas compte des caractéristiques de la discipline. Les infirmières sont de plus en plus désillusionnées par rapport à leur réalité quotidienne, emblématique des contraintes imposées notamment par les assureurs-maladie qui méconnaissent complètement les orientations de leur discipline.

Interview intégrale avec de nombreuses références historiques sur www.sbk-asi.ch/app.

Interview: Françoise Tailhens



Michel Nadot, expert du savoir infirmier, met en garde contre les dérives économiques.